



Section de La Réunion

COMMUNIQUÉ – Lundi 02 octobre 2023

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE LA LÉGION D'HONNEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION LE 2 OCTOBRE

Créée en 2010 par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) <https://www.smlh.fr/>, la démarche « *L'Honneur en action* » vise à récompenser des projets dont la vocation principale est d'aider ceux qui en ont besoin. Grâce à un système de mécénat d'entreprises, elle apporte un soutien matériel, humain ou financier à des porteurs de projets, leur permettant ainsi de poursuivre leur engagement de façon concrète et vigoureuse au service de la Nation. Dans le cadre de cette démarche, la section de La Réunion de la SMLH a signé une convention de partenariat avec l'Université de La Réunion et les établissements E. Leclerc de La Réunion pour soutenir parmi **les 1283 étudiants en deuxième année du diplôme de master** de l'établissement au titre de l'année universitaire 2022-2023, **4 étudiant(e)s particulièrement méritant(e)s** en leur accordant une aide financière qui atténuera leurs difficultés matérielles et leur permettra de faire face dans de meilleures conditions aux nécessités de la vie étudiante.

**9 candidat(e)s** ont été présélectionné(e)s, sur la base de leurs qualités intellectuelles et humaines (qualité du travail fourni et résultats obtenus ; engagement et persévérance dans l'effort ; état d'esprit et intégrité morale ; sens de l'honneur et rayonnement).

### Les candidat·e·s primés

- 1er prix de la Légion d'Honneur et de l'Enseignement Supérieur : **1 000 €**

**BAPIKEE Irfane**, étudiant à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Université de La Réunion

- 2e prix de la Légion d'Honneur et de l'Enseignement Supérieur : **700 €**

**DIJOUX Marie Emilie**, étudiante à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Université de La Réunion

- 3e prix de la Légion d'Honneur et de l'Enseignement Supérieur : **500 €**

**CHE Alexandre**, étudiant de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion

- 4e prix de la Légion d'Honneur et de l'Enseignement Supérieur : **300 €**

**JAFFUER Pierre**, étudiant de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion.

### Les 9 candidat·e·s présélectionnés par le jury

- **BALAZI Kelly**, Master 2 MEEF 2<sup>nd</sup> degré parcours sciences physiques et chimiques au sein de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- **BAPIKEE Irfane**, Master 2 MEEF parcours Mathématiques au sein de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- **CHE Alexandre**, Master 2 Biodiversité, écologie, évolution Parcours Biodiversité des Écosystèmes, tropicaux aquatiques et insulaires (BEST ALI) au sein de l'UFR Sciences et Technologies
- **DIJOUX Marie Emilie**, Master 2 MEEF 1er degré parcours professeur des écoles au sein de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- **GINDREY Julie**, Master 2 Biodiversité, écologie, évolution Parcours Biodiversité des Écosystèmes, tropicaux aquatiques et insulaires au sein de l'UFR Sciences et Technologies

- **HOARAU Raphael**, Master 2 Monde anglophone au sein de l'UFR Lettres et Sciences Humaines
- **JAFFUER Pierre**, Master 2 MEEF parcours informatique au sein de l'UFR Sciences et Technologies
- **VEE Ivan Olivier**, Master 2 parcours informatique au sein de l' UFR Sciences et Technologies
- **VELIN Orlane**, Master 2 Biodiversité, écologie, évolution Parcours Biodiversité des Ecosystèmes, tropicaux aquatiques et insulaires (BEST ALI) au sein de l'UFR UFR Sciences et Technologies

## Composition du jury

- Pr Gilles LAJOIE, Président du Conseil Académique, Université de La Réunion
- Dr Jérôme GARDODY, Vice-président Formation et Vie Universitaire, Université de La Réunion
- Dr. Hélène PONGERARD, Maître de Conférences HDR, Université de La Réunion
- Mme Caroline MAETZ, Responsable développement RH, Établissements E. Leclerc
- Général (cr) Yvon LUCAS, président honoraire de la section de La Réunion de la SMLH
- Mme Christiane ANDRE, 1ère vice-présidente de la section de La Réunion de la SMLH
- Professeur Patrick HERVE, président honoraire de l'Université de La Réunion, membre de la section de La Réunion de la SMLH
- M. Bernard SALVA, membre du bureau de la section de La Réunion de la SMLH

## Présentation des partenaires

### La Légion d'honneur, la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) et sa section de La Réunion

Créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, la Légion d'honneur (<https://www.legiondhonneur.fr/fr>) est la plus élevée de nos distinctions nationales qui récompense des « mérites éminents acquis au service de la Nation » à titre civil ou militaire. La Légion d'honneur comporte trois grades (chevalier, officier, commandeur) et deux dignités (grand officier et grand'croix). Elle compte actuellement environ 92 000 titulaires vivants.

Créée en 1921 et placée sous le haut patronage du président de la République, grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur, et du grand chancelier de la Légion d'honneur, la SMLH (<https://www.smlh.fr/>) est une association qui fédère, en France et à l'étranger, les décorés volontaires désireux de faire rayonner les valeurs de l'Ordre et celles de solidarité et d'entraide.

Elle se fixe trois missions :

- Concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger,
- promouvoir dans la société française les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse,
- participer à des activités ou à des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

Sa devise est « Honneur – Patrie – Solidarité »

Créée en 1962, la section de La Réunion (<https://reunion.smlh.fr/>) est présidée depuis mars 2022 par le lieutenant-colonel (h) Ary LANGENIER et elle est organisée en trois comités (Nord-Est, Ouest, Sud). Elle compte actuellement plus de 200 adhérents. Outre les actions d'entraide et de solidarité à l'égard de ses membres les plus vulnérables, la section mène de nombreuses actions :

- **Actions de rayonnement** : participation à des cérémonies publiques, à des manifestations patriotiques ou à des remises de décorations, renforcement des liens avec les légionnaires des autres îles du sud-ouest de l'océan Indien...
- **Actions de renforcement de la cohésion nationale** au niveau de la jeunesse en particulier (plus de 5 000 jeunes touchés en moyenne chaque année) : interventions en milieu scolaire, valorisation des élèves et apprentis, accompagnement de jeunes volontaires du service civique, développement de l'esprit civique et patriotique, devoir de mémoire et transmission des valeurs de la République, participation au Concours national de la résistance et de la déportation et au rallye citoyen organisé par le trinôme académique de La Réunion.

Dans le cadre de la démarche « *L'Honneur en action* », la section décerne chaque année plusieurs prix :

- prix de l'initiative citoyenne
- prix des classes préparatoires aux grandes écoles
- prix des classes terminales des lycées professionnels
- prix de l'apprentissage
- prix de la Légion d'honneur de l'enseignement supérieur

#### Les établissements E. LECLERC REUNION

E. Leclerc Réunion, s'est toujours montré volontaire et pro-actif pour soutenir les projets et partenariats qui permettent à des Jeunes de s'accomplir dans leurs parcours universitaires ou professionnels.

« *A travers ce prix et ce partenariat, nous souhaitons soutenir les étudiantes et étudiants Réunionnais motivés/és et talentueuses/eux mais aussi valoriser les valeurs d'excellence et d'exemplarité auprès des jeunes Réunionnaises et Réunionnais* ». Pascal THIAW KINE.

Troisième employeur de l'île, l'enseigne qui fêtera ses 15 ans sur le territoire l'année prochaine place également l'emploi, l'inclusion, le développement des compétences et l'épanouissement par le travail au cœur de ses préoccupations.

#### L'Université de La Réunion

L'Université de La Réunion occupe une place unique : il s'agit de la seule université réunionnaise de l'Indianocéanie. Ce positionnement au cœur de l'axe Afrique - Asie lui confère un rôle majeur d'ambassadrice de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation français dans la zone. Depuis 1982, l'institution s'est progressivement construite pour aujourd'hui servir pleinement son territoire par la formation et l'insertion sociale et professionnelle de sa jeunesse mais aussi par une recherche scientifique d'excellence ainsi qu'un rayonnement régional et international de plus en plus important. L'établissement n'a cessé de croître au fil des années, tant en termes de population étudiante de sites géographiques occupés que de formations proposées ou de partenariats tissés avec les institutions locales, nationales et internationales.

« *Ces prix mettent en lumière l'excellence de notre jeunesse et c'est un honneur d'accompagner le public étudiant vers le chemin de la réussite* », Frédéric MIRANVILLE, Président de l'Université de La Réunion.

#### CONTACT PRESSE

Anne MARIOTTI / Direction de la communication  
[communication@univ-reunion.fr](mailto:communication@univ-reunion.fr) / [anne.mariotti@univ-reunion.fr](mailto:anne.mariotti@univ-reunion.fr)  
06 92 66 15 58